2 L Chimie

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 453/2010)

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L´ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : SCELLEMENT CHIMIQUE 2L

CODE : L327

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations complementaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale : 2L CHIMIE.
Adresse : 1 RUE DE LA TOUCHE 41500 AVARAY .France.
Téléphone : 0683361476
Email: 2lchimie@orange.fr

1.4. Numéro d´appel d´urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.
Société/Organisme : INRS / ORFILA http://www.centres-antipoison.net.

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Eye Irrit. 2: H319; Repr. 2: H361d; Skin Sens. 1: H317; STOT RE 2: H373

Effets indésirables: Peut provoquer une allergie cutanée. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée [inhalation (vapeur)]. Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible de nuire au fœtus.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée [inhalation (vapeur)].
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H361d: Susceptible de nuire au fœtus.

Pictogrammes de danger: GHS07: Point d'exclamation
GHS08: Danger pour la santé

[suite...]

Mentions d'avertissement: Attention

Conseils de prudence: P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P302+352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/.
P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P314: Consulter un médecin en cas de malaise.

2.3. Autres dangers

Autres risques: Non applicable.

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

STYRENE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119457861-32

EINECS	CAS	PBT / WEL	Classification (CLP)	Pour cent
202-851-5	100-42-5	-	Flam. Liq. 3: H226; Repr. 2: H361d; Acute Tox. 4: H332; STOT RE 1: H372; Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319	3-10%

2-ETHYLHEXYL BENZOATE

226-641-8	5444-75-7	-	Aquatic Chronic 4: H413	1-3%

PEROXYDE DE DIBENZOYLE - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119511472-50-XXXX

202-327-6	94-36-0	-	Skin Sens. 1: H317; Org. Perox. B: H241; Eye Irrit. 2: H319	1-3%

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Enlever immédiatement tous vêtements et chaussures souillés ou éclaboussés à moins qu'ils ne collent à la peau. Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau. Consultez un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.

Ingestion: Ne pas provoquer le vomissement. Si le blessé est conscient, lui donner immédiatement 1/2 litre d'eau à boire. Consultez un médecin.

Inhalation: Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. Consultez un médecin.

[suite...]

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Donnée non disponible.

Inhalation: Nocif par inhalation.

Effets différés / immédiats: Non applicable.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers necessaires

Traitement immédiat / spécifique: Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée. Poudre chimique inerte. Dioxyde de carbone. Mousse. Ne pas utiliser de halons.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: Les conteneurs hermétiquement clos et chauffés peuvent augmenter en pression et conduire à l'explosion

En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Transférer dans un conteneur approprié. Laver le site de déversement à grande eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Utiliser des outils qui n'engendrent pas un jaillissement d'étincelles.

[suite...]

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Éloigner de toute source d'ignition.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Du bâtiment et des travaux de construction (SU19).

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

STYRENE

Valeurs limites d'exposition: **Poussière respirable**

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
FR	215 mg/m3	-	-	-

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

FR	5 mg/m3	-	-	-

DNEL/PNEC

DNEL / PNEC Donnée non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé.

Protection respiratoire: Protection respiratoire est nécessaire dans des lieux mal ventilés. Filtre à gaz du type A: des gaz organiques (EN141)

Protection des mains: Gants de protection. Gants en viton. EN 374 Recommandé épaisseur du matériau> 0,5 mm Délai de rupture de la matière constitutive du gant > 8 heures. Avant utilisation, les gants de protection doivent être testés en tout cas pour son travail aptitude spécifique au poste.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité.

Protection de la peau: Vêtement de protection.

Environnementaux: Veiller à ce que toutes les mesures techniques mentionnées dans la section 7 de la FDS soient bien en place.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Pâte

Couleur: Divers

Odeur: Odeur caractéristique

Comburant: Comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau: Insoluble

Densité relative: 1.71 **VOC g/l:** 2.74

9.2. Autres informations

Autres informations: Suspension de matières solides - classifiée d'incombustible selon les résultats de la méthode de test N. 1 pour matières solides qui sont facilement inflammables.

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales. polymerise en cas de chauffe.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur. Air. Sources d'ignition. Lumière solaire directe.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Acides. Alcalis. composés de métaux lourds. Réducteurs. Peroxydes organiques.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques. élévation de pression et d'éclatement des récipients peut suivre.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

STYRENE

IVN	MUS	LD50	90	mg/kg
ORL	MUS	LD50	316	mg/kg
ORL	RAT	LD50	2650	mg/kg

PEROXYDE DE DIBENZOYLE

ORL	MUS	LD50	5700	mg/kg
ORL	RAT	LD50	7710	mg/kg

[suite...]

Dangers pertinents pour le produit:

Danger	Voie	Base
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	OPT	Dangereux : calculé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	DRM	Dangereux : calculé
Toxicité pour la reproduction	--	Dangereux : calculé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	-	Dangereux : calculé

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Possibilités d'irritation et de rougeur sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Donnée non disponible.

Inhalation: Nocif par inhalation.

Effets différés / immédiats: Non applicable.

Autres informations: Non applicable.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité: Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Insoluble dans l'eau. Plus lourd que l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Donnée non disponible.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Transférer dans un conteneur approprié et faire appel à une société spécialisée dans l'élimination des déchets. De petites quantités de produit peuvent être mélangé pour les inerter et ensuite les éliminiér comme des déchets solides.

Code CED: 08 04 09

Élimination des emballages: Déposer le produit dans une décharge classée ou le confier à un centre agréé pour l'élimination de déchets chimiques.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements spécifiques: Non applicable.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No. 2015/830.
* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.
Teneur en oxygène actif composant de catalyseur 0,99%

Phrases de rubrique 2 et 3: H226: Liquide et vapeurs inflammables.
H241: Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur.
H315: Provoque une irritation cutanée.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.
H332: Nocif par inhalation.
H361d: Susceptible de nuire au fœtus.
H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes <indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>
H413: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT: S'il vous plaît ne pas jeter de matières non

[suite...]

traitées. En cas d'élimination s'il vous plaît mélanger tous les déchets produits à son état durci.